

ÉDITORIAL

Les recherches sur les situations de handicap et les troubles neurodéveloppementaux dans les universités françaises ont-elles un avenir ?

A l'heure des déclarations volontaristes de différents ministres du gouvernement français sur la nécessité de développer des recherches fondamentales et appliquées aux situations de handicap et aux troubles neurodéveloppementaux, concernant en particulier les troubles du spectre de l'autisme, il est intéressant d'examiner la nature des postes académiques offerts par les universités à la rentrée prochaine.

Pour réaliser cette analyse, j'ai fait deux choix. Le premier est de s'intéresser exclusivement au poste de maîtres de conférence : ces derniers sont, en effet, relativement nombreux et concernent de « jeunes chercheurs », embauchés pour 30-35 ans en moyenne pour enseigner et conduire des recherches. Le deuxième choix est de restreindre l'analyse des postes ouverts à 4 disciplines (au sens large du CNU) dans l'ensemble des universités françaises pour la rentrée 2018 : soit 47 postes en psychologie, 36 en sciences du langage, 49 en sciences de l'éducation et 39 en sciences et techniques sportives. Si on effectue une recherche avec comme mots clés handicap, autisme, dans les profils de ces 171 postes, on trouve seulement 4 occurrences retenant ces spécialisations. Cette situation, consternante, est globalement similaire dans d'autres disciplines universitaires comme les neurosciences, la sociologie ou la philosophie. Notons néanmoins qu'il existe quelques postes ouverts dans ces domaines dans des instituts spécialisés dont c'est la mission, comme par exemple à l'INSHEA ou dans les écoles d'orthophonie.

En résumé, environ 2-3 % des postes sont ouverts dans la prochaine campagne de recrutement des futurs enseignants-chercheurs concernés par des recherches sur les situations de handicap et les troubles neurodéveloppementaux. Il faudrait faire une analyse plus fine sur les années précédentes pour déterminer si cette année 2018 doit être considérée comme une exception : il semble, toutefois, que cela ne soit pas le cas.

On peut s'étonner devant cette politique de recrutement car, en plus des débouchés évidents d'insertion professionnelle pour les étudiants, les recherches sur les situations de handicap et les troubles neurodéveloppementaux (cf. Franchini, 2017) apparaissent, en effet, comme des domaines en pleine expansion, à la croisée de nombreuses disciplines et approches.

Les raisons de cette politique sont probablement plurielles (psychologiques, sociales, économiques, etc.). Une de celles-ci résulte probablement de la course à la publication des jeunes chercheurs qui tentent de maximiser leurs chances d'obtenir un poste académique stable. Cette exigence implique l'obtention de nombreux résultats significatifs publiables. Or, pour un doctorant, il est par exemple beaucoup plus facile de choisir un « sujet classique et rentable » et de tester des adultes ordinaires dans des boxes expérimentaux (retenant souvent des étudiants de 1^{re} année) que de choisir un thème

Pour citer cet article : GENTAZ, É. (2018). Les recherches sur les situations de handicap et les troubles neurodéveloppementaux dans les universités françaises ont-elles un avenir ? *A.N.A.E.*, 152, 000-000.
<https://www.anae-revue.com/anae-en-access-libre/l-editorial-d-anae-en-access-libre/>

impliquant d'examiner des personnes en situation de handicap (par exemple, déficients auditifs ou visuels, etc.) ou présentant des troubles neurodéveloppementaux (par exemple, TSA, etc.). À la fin de la thèse, les dossiers académiques auront la plus grande probabilité d'être déséquilibrés s'agissant de publications. Pour éviter ces distorsions inévitables entre les dossiers académiques, des politiques spécifiques de recherche (par exemple, avec des contrats doctoraux profilés et plus longs) et de recrutement (par exemple avec des profils de poste de MCF et professeur) doivent être mises en œuvre.

En conclusion, si les universités françaises pensent qu'il est crucial de développer des recherches de haut niveau sur les situations de handicap et les troubles neurodéveloppementaux, et s'ils désirent obtenir des connaissances scientifiques à la fois fondamentales et appliquées, ces autorités doivent s'engager à conduire une politique de recrutement volontariste à long terme. Elles profileront, alors, par exemple, sur ces domaines, environ 20 % des postes des futurs enseignants-chercheurs ouverts aux concours pendant les 10 prochaines années. C'est à cette condition que la recherche conduite par les enseignants-chercheurs dans les universités françaises aura un véritable avenir.

Pr Édouard Gentaz
Professeur de psychologie du développement à Université de Genève et
Directeur de recherche au CNRS (LPNC-Grenoble)
Rédacteur en chef d'A.N.A.E.

RÉFÉRENCES

M. FRANCHINI (2017). *Vers une meilleure compréhension de l'hétérogénéité du développement sociocommunicatif chez les jeunes enfants avec un trouble du spectre de l'autisme*. Livret accessible en format papier (prix: 15 CHF) ou en ligne à l'adresse suivante : <https://www.unige.ch/fapse/sensori-moteur/outils-de-recherche/outils-pour-les-psychologues/>

GENTAZ, É. (2016). Nos recherches sont-elles fiables ? Éditorial *A.N.A.E.*, 141.